

Fiche d'inscription à l'Espace Jeunes

Identité du jeune

Date d'inscription :

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe

Identité du parent ou du responsable légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Mail :

J'accepte de recevoir mes factures par mail (facture en fin de mois si activité payante):

☐ OUI ☐ NON

Autre adresse postale ou mail de facturation si différent:

.....

Régime social : ☐ CAF ☐ MSA N° d'allocataire :

Bénéficiaire de l'AEEH ☐

Renseignements de santé

Régime alimentaire spécifique, maladie, hospitalisation récente, traitement (si automédication le signaler), allergies (précisez l'allergène et la conduite à tenir si besoin) :

Aucun médicament ne pourra être remis aux animateurs sans l'ordonnance jointe (y compris homéopathie, doliprane...)

.....

Droit à l'image

J'autorise la publication de photographies (presse locale, programmes de vacances, réseaux sociaux,...) où figure mon enfant :

☐ OUI ☐ NON

Autorisation de sortie

Les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs uniquement lorsqu'ils sont présents au local ou à l'extérieur dans le cadre des sorties. Une fois que l'enfant a quitté le local, les animateurs déclinent toute responsabilité.

J'autorise mon enfant à sortir seul de l'Espace Jeunes:

☐ OUI ☐ NON

☐ Uniquement à partir de 18h ☐ Autre (préciser)

Autorisation de transport

En inscrivant mon enfant à l'Espace Jeunes, j'autorise les animateurs de l'OSCC à transporter mon enfant en mini-bus ou via leur véhicule personnel lorsque cela est nécessaire (passerelle, activité, sortie, ...)

Cadre réservé aux animateurs

- ☐ fiche numérisée
- ☐ vaccins numérisés
- ☐ contact avec libellé
- ☐ état des inscriptions
- ☐ liste autorisation de sortie

Passerelle : du Centre de loisirs à l'Espace Jeunes (sur inscription)

La passerelle permet aux enfants de partager le déjeuner les mercredis et pendant les vacances scolaires avec le Centre de Loisirs (tarif 3,30€) et d'être conduit par les animateurs de l'OSCC sur l'Espace Jeunes dès 14H00.

Inscription obligatoire 3 jours auparavant auprès du centre de loisirs par mail uniquement :

centredeloisirs@vieacapdenac.fr

Je soussigné....., responsable légal de (nom et prénom du jeune) déclare avoir pris connaissance de la notice d'information, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Je m'engage à prévenir l'Espace Jeunes de tout changement (coordonnées, médicaux, autorisations ...)

Date :

Signature du responsable légal :

Liste des documents obligatoires :

- Copie des vaccinations à jour (photocopie, photo lisible, possibilité de photocopies sur place)
- Attestation AEEH si concerné

Autres documents (pour bénéficier de réductions tarifaires) :

- Attestation de quotient familial CAF Aveyron ou Lot du mois de Janvier ou Pass Accueil MSA pour les familles ayants droits
- Pour les familles Capdenacoises ou Sonnacoises non-imposables : dernier avis d'imposition intégral

Toutes les infos sur l'Espace Jeunes (à conserver par la famille)

Horaires et jours d'ouvertures (hors jours fériés)

En période scolaire : les **mercredis, vendredis et samedis de 14h à 18h**

Durant les vacances : du **lundi au samedi de 14h à 18h** (fermeture les samedis en été)

Afin d'assurer un accueil régulier, l'ouverture de l'Espace Jeunes est maintenue, même lorsque des sorties sont organisées. En cas de fermeture exceptionnelle, vous serez informés par mail dans les plus brefs délais. **En fonction du nombre d'animateurs présents sur le local, nous nous réservons le droit de refuser l'entrée à l'Espace Jeunes pour des raisons réglementaires liées au taux d'encadrement.**

L'Espace Jeunes est ouvert à tous les jeunes de 10 à 25 ans moyennant une adhésion de 5€ (valable 1 an à partir du jour de l'adhésion). Ce montant vous sera automatiquement facturé en fin de mois.

Pour les jeunes n'étant pas autorisés à sortir seuls, les parents peuvent ponctuellement autoriser une autre personne à récupérer leur enfant en nous en informant au préalable (SMS ou mail)

Contact

Espace Jeunes : 06 78 36 47 48 / 05 65 64 46 82 / espacejeunes@vieacapdenac.fr

Facebook / Instagram : **espace jeunes capdenac**

Office Social et Culturel : 05 65 63 83 45 (information facturation) <http://vieacapdenac.fr>

contact@vieacapdenac.fr

Centre de loisirs (pour réservation des repas pour la passerelle) : centredeloisirs@vieacapdenac.fr

Activités sur réservation, sorties et participations financières

Avant chaque vacance, vous recevrez le programme des prochaines vacances par mail et sur nos réseaux sociaux. Pour réserver, répondez simplement à ce mail en précisant le nom de votre enfant et le nom des activités souhaitées.

Les réservations seront prises en compte par ordre d'arrivée des mails. Vous recevrez un mail vous indiquant si votre réservation est confirmée, mise sur notre liste d'attente ou si l'activité est déjà complète.

Tous les paiements sont à effectuer auprès de l'Office Social et Culturel de Capdenac-Gare (2, rue Polonceau) **uniquement** après avoir reçu votre facture (par mail ou courrier) en fin de mois. Pour vous éviter le déplacement, il est possible de régler par virement bancaire (coordonnées bancaires notées sur la facture). **L'Espace Jeunes ne prend aucun règlement sur place.**

Consultations Quotient Familial :

Nous vous informons que la Caisse d'Allocations Familiales met à notre disposition un service Internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter les éléments de votre dossier (Quotient Familial) nécessaires à l'exercice de notre mission.

ALAC : Accueil de Loisirs Associé au Collège
Pour les jeunes scolarisés au Collège Voltaire de Capdenac-Gare

Un Accueil de Loisirs Associé au Collège (ALAC) est proposé, en partenariat avec le collège Voltaire, à tous les jeunes adhérents de l'Espace Jeunes scolarisés dans l'établissement.

L'ALAC c'est quoi ?

Il s'agit d'animations proposées par 1 ou 2 animateurs(trices), tous les vendredis de 12h à 14h, au collège. Pour l'instant, nous souhaitons mettre en place des animations jeux de société, mais les animations peuvent évoluer selon les envies des jeunes et/ou du personnel éducatif de la structure.

L'ALAC c'est pour quoi ?

En tant qu'animateurs jeunesse, nous avons plusieurs objectifs au travers de l'ALAC :

- Enrichir le parcours des jeunes
- Ouvrir notre Espace Jeunes sur son territoire d'implantation
- Faire connaître notre local et développer sa fréquentation
- Aller vers les jeunes afin de permettre à chacun d'accéder à des activités socioculturelles, quelle que soit sa commune d'appartenance
- Accompagner les jeunes dans leurs projets individuels et collectifs
- Contribuer à un climat scolaire apaisé
- Favoriser la continuité éducative

L'ALAC c'est où ?

Nous serons présents dans une des salles du collège qui nous sera exclusivement réservée pendant ce temps-là.

L'ALAC c'est pour qui ?

C'est pour tous les élèves du collège Voltaire qui seront inscrits, et tout le monde peut s'inscrire !

L'ALAC c'est payant ?

Oui c'est 5€ pour 1 an (coût de l'adhésion). Ces 5€ seront facturés dès réception de la fiche d'inscription. Cette adhésion donne accès aussi bien à l'ALAC qu'à l'Espace Jeunes !

L'ALAC, comment on s'inscrit ?

Pour s'inscrire, rien de plus simple, il faut :

- Compléter la fiche d'inscription (p.1 et p.2 ci-dessus)
- Nous fournir la photocopie des vaccins de votre enfant.

Une fois inscrit, le jeune peut venir à tout moment les vendredis à l'ALAC.